

Metz, le 10 décembre 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

à
Monsieur le Maire
de la ville de
57220 BOULAY-MOSELLE

OBJET : Dossier de déclaration concernant l'installation d'une unité de Méthanisation
à BOULAY-MOSELLE à proximité de la RD 19b – Gestion des eaux pluviales

Courrier pour affichage

P.J. : 4 documents

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Projet d'installation d'une unité de Méthanisation à proximité de la RD 19b à BOULAY-MOSELLE
Gestion des eaux pluviales**

Ce dossier a été déposé par la société Métha A4, représentée par M. Thierry JAGER, à Helstroff.

Je vous transmets sous ce pli, pour information :

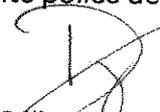
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n° 57-2021-00594 en date du 10 décembre 2021, accompagné du courrier de notification ;
- une fiche descriptive du IOTA ;

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER